

Directives d'utilisation du logo Yukon 125

Le logo

Le logo célèbre la nature du Yukon, des pics rocheux de Tombstone au soleil de minuit. Les 125 ans du territoire font partie du paysage, mais non de ses débuts puisque les Premières Nations vivent de ces terres depuis des temps immémoriaux.



Utilisation du logo

Utilisez le logo dans sa forme d'origine afin de préserver son intégrité et sa lisibilité. Il devrait toujours être placé sur un fond uni ou épuré offrant suffisamment de contraste pour qu'il soit lisible.

Usages interdits

Le logo du 125^e anniversaire du Yukon ne doit pas :

- être modifié ou mal employé;
- apparaître dans le titre d'une publication;
- être dissocié;
- être pixellisé ou flou.

Usages permis

- Le logo peut être utilisé sur le matériel promotionnel pour des activités ou des initiatives financées par le Fonds Yukon 125.
- Il peut être utilisé par les organismes non gouvernementaux pour promouvoir les activités, les programmes et les produits qui commémorent les 125 ans du Yukon, créant ainsi un sentiment de fierté et de communauté.

Utilisation dans les communications gouvernementales

- Le logo Yukon 125 doit être utilisé avec le mot-symbole du gouvernement du Yukon pour désigner les programmes, les services et les nouvelles du gouvernement.
- Consultez les [Normes de marques](#) pour en savoir plus sur le mot-symbole du gouvernement du Yukon.

Zone de protection

- Laissez un dégagement d'au moins 48 pixels autour du logo.
- Ainsi, l'intégrité du logo est préservée, et le logo est bien lisible.

Taille minimale

- Pour l'impression, la largeur minimale est fixée à 18 mm (0,7 po).
- Pour le Web, la largeur minimale est fixée à 50 pixels.

